

**L'ASSUREUR FRANÇAIS
SE RECOMMANDE TOUT SEUL**

L'ASSUREUR FRANÇAIS diffuse ses offres publicitaires sur le net, et affirme « être recommandé par la presse ».

Bien évidemment, le **Réseau anti-arnaques** a souhaité consulter la rubrique correspondante sur le site.

Première surprise : aucun article de presse ne peut être consulté, mais un texte rédigé par **L'ASSUREUR FRANÇAIS** lui-même indique : « Si votre mutuelle est devenue trop chère ou que les remboursements sont désormais insuffisants, nous vous recommandons de contacter la mutuelle de **L'ASSUREUR FRANÇAIS** au 0800 211 211 de 8h30 à 20h00, ou de demander un devis sur le site assureur-francais.fr. Ils proposent des tarifs très bas pour les plus de 50 ans. Extrait d'articles parus dans la presse locale et nationale ces dix dernières années. »

Deuxième surprise : De multiples logos de titres de presse accompagnent le texte mais concernent exclusivement des revues de programmes télévisés (**Télé Loisirs, Télé Poche, Télé Magazine, TV Grandes chaînes, Télé 2 semaines, Télé Star**). Tout consommateur aurait pu s'attendre à des références économiques (la revue **Capital**, par exemple) ou consommateurs (les mensuels **Que Choisir** ou **60 Millions de consommateurs**, par exemple).

Compte tenu de ces pratiques, **L'ASSUREUR FRANÇAIS** est-il vraiment recommandable ?

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY cedex** (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)